

N°1388

du 17
NOVEMBRE
2020



Pour la Patrie

L'UNION

Bi-hebdomadaire Togolais d'Informations et d'Analyses

FINANCES

P.4

Pour surmonter les effets actuels et le post-Covid 19

350 millions Cfa à 50 micros, petites et moyennes entreprises, sur 6 mois

ENQUETE

P.4

Assassinat du colonel Bitala Madjoulba

Circonstances claires, toujours pas de criminel

DECENTRALISATION

P.6

La Faïtière des Communes du Togo

Le nouveau cadre de synergie d'actions des élus locaux

P.3 **Décision de Yamoussoukro**

NOUVEAU CRI DE COEUR DE FAURE GNASSINGBÉ

*" L'opérationnalisation de la Décision de Yamoussoukro et du Marché unique du transport aérien africain est très importante pour la réussite de l'intégration de notre continent. " :
Message de Faure Gnassingbé*



Le Président Faure Gnassingbé

P.4 Pour cause de la grippe aviaire
L'importation de volailles d'Europe interdite au Togo depuis les pays touchés

P.3 Agropole de la Kara
Le cadre de réinstallation des populations est connu

LA FIBRE TOGOCOM EST CHEZ VOUS!
INTERNET & APPELS ILLIMITÉS

Demandez dès maintenant votre fibre dans une agence Togocom !

NOUVELLES ZONES COUVERTES!

- Djifa-Kpota
- Bè-Kpota
- Ahadji-Kpota
- Anfamé

À PARTIR DE **25000 F CFA / MOIS** JUSQU'À 100 MBPS

La fibre

AZIMUTS INFOS

Ce nouveau malware, découvert dans l'UEFI, est le pire scénario pour l'ordinateur

Ce n'est que la deuxième fois que ça arrive : des pirates ont réussi à intégrer un malware dans l'UEFI, ce micrologiciel qui relie la carte mère au système d'exploitation. C'est le pire scénario possible et l'éditeur Kaspersky en a découvert une nouvelle forme sur deux ordinateurs.

La chasse aux malwares, c'est le quotidien des experts en sécurité de n'importe quel éditeur d'antivirus. Chaque jour, de nouveaux ennemis apparaissent ; il faut les débusquer et les comprendre avant d'apprendre à les éliminer. Chez Kaspersky, le dernier virus découvert est de la pire espèce, et ce n'est d'ailleurs que la deuxième fois qu'un tel spécimen apparaît. MosaicRegressor est un malware caché dans l'UEFI, et c'est aussi rare que dangereux.

L'UEFI (Unified Extensible Firmware Interface), c'est l'interface qui a pris le relais du Bios (Basic Input Output System), avec des fonctions plus évoluées. C'est ce micro-logiciel, installé sur la carte-mère, qui se lance au démarrage pour faire communiquer tous les composants entre eux, mais aussi et surtout pour accéder et lancer le système d'exploitation. Il ne peut être changé puisqu'il est lié à la carte mère, et pour l'améliorer, on peut simplement le mettre à jour. Cette opération s'appelle le "flashage" car il est installé sur un composant de mémoire Flash.

Un cheval de Troie sophistiqué

Le souci est que des pirates sont parvenus à se glisser sur cette mémoire, et c'est le pire scénario possible pour la simple et bonne raison que l'UEFI se lance avant le système d'exploitation. C'est comme si un virus se glissait dans le carburant d'une voiture au moment de mettre le contact. Pour l'instant, MosaicRegressor a été aperçu sur deux ordinateurs seulement, appartenant tous deux à des diplomates asiatiques.

À chaque démarrage, MosaicRegressor vérifie si son fichier malveillant "IntelUpdate.exe" se trouve dans le dossier de démarrage de Windows. Si ce n'est pas le cas, il ajoute le fichier. Il agit ainsi comme un c

heval de Troie, et il peut ensuite prendre le contrôle de l'ordinateur, puis installer ce qu'il veut. Sans que l'utilisateur ne se rende compte de sa présence. Kaspersky n'a pas encore cerné tous les dommages causés, mais le malware permet par exemple de récupérer des fichiers des systèmes sur lesquels il est installé.

De l'espionnage pur et dur

Dans le code du virus, des indices laissent penser que les pirates viennent de Chine, et pour parvenir à leurs fins, il leur a donc fallu mettre à jour le firmware de la carte-mère. Une opération complexe, parfois vouée à l'échec, et qui nécessite forcément d'avoir accès à l'ordinateur ciblé. Ce n'est donc pas par Internet que le virus se transmet, mais d'ordinateur à ordinateur, via une clé ou un disque USB avec un firmware vérolé de l'UEFI.

Depuis peu, Kaspersky intègre une protection capable de scanner si du code malveillant est sur ce composant, et selon les chercheurs de cet éditeur, c'est sans doute l'œuvre d'espions. Pour l'instant, le grand public n'est pas concerné par des attaques de ce type. Mais le vrai danger serait que les pirates parviennent à infecter un serveur d'une grande entreprise ou d'une administration.



Bi-hebdomadaire togolais d'informations et d'analyses

Récupéré N°0145/16/02/01/HAAC

Siège: Wuiti - Nkafu

Tél: 22 61 35 29 / 90 05 94 28

e-mail: patrie006@yahoo.fr

Casier N° 60 / M.P.

Impression

Groupe de presse L'Union

Tirage: 2500 exemplaires

Directeur de la Publication

Hugue Eric JOHNSON

Directeur de la Rédaction

Jean AFOLABI

Rédaction

Sylvestre D. Hervé AGBODAN
Maurille AFERI
Pater LATE
Kossiwa TCHAMDJA
Koffi SOUZA
Alan LAWSON
Abel DJOBO

Service photographie
Roland OGOUNDE

Dessin-Caricature
LAWSON Laté

Graphisme

Guillaume BOGLA

Vient de paraître

Les Nouveaux regards du peuple togolais de Nyamé Agbossou

Cet ouvrage est un livre de poche pour tout jeune africain. Il traite de la question de l'éducation dans plusieurs domaines entre autres: l'instruction, la culture du leadership, l'éducation à la sexualité, à un changement de mentalités face aux enjeux de la vie de tous les jours.

L'exemple du Togo est à titre illustratif d'un certain nombre de réalités d'ordre général. Il faut aux citoyens du monde moderne des comportements adaptés aux événements actuels.

L'auteur, analyste des politiques économiques et enseignant, livre ici

aux lecteurs, dans un langage courant avec des éléments simples, de quoi éveiller les consciences de toutes les couches de nos populations

Nyamé Agbossou, Les Nouveaux regards du peuple togolais, Editions Awoudy, novembre 2020, 3500 CFA



Littérature/Liberté d'expression

Côte d'Ivoire : Toujours pas de nouvelles d'Anges Félix N'Dakpri, Président de l'Association des éditeurs

On n'a toujours pas de nouvelles du président de l'Association des éditeurs de Côte d'Ivoire, Anges Félix N'Dakpri porté disparu depuis son arrestation le 25 octobre dernier. L'Alliance internationale des éditeurs indépendants a lancé un appel pour sa libération, le lundi 9 novembre. Mais une semaine plus tard, l'inquiétude grandit dans la communauté des écrivains ivoiriens et africains. Le Togolais Sami Tchak a composé un

poème pour l'Ivoirien dans lequel il s'interroge. On craint le pire.

Sa famille est sans nouvelle de lui après son arrestation à son domicile situé à Abidjan, la capitale économique du pays. Il aurait été arrêté non pas pour son travail dans le monde du livre, mais pour ses prises de positions politiques. L'appel pour sa libération a été signé par les éditeurs membres du réseau francophone de l'association et par les coordinateurs de l'ensemble



des réseaux linguistiques du réseau de l'Alliance.

La réélection pour un troisième mandat controversé d'Alassane Ouattara, le 31 octobre a mené la Côte d'Ivoire à une crise politique. Son principal opposant, l'ex-président Henri Konan Bédié est désigné par l'opposition comme le président d'un "conseil national de transition" censé remplacer le président élu

Cinéma

France : Roman Polanski n'est plus membre de droit des Césars

L'Académie des Césars a voté la suppression du statut de membre "de droit" détenu jusqu'alors par 18 personnalités du cinéma. L'ancien directeur de l'Académie, Alain Terzian, à qui l'on reproche d'avoir encouragé le manque de diversité du comité, est également débarqué. Il s'agit de la première décision d'importance prise sous la nouvelle direction de Véronique Cayla, an-

cienne d'Arte et du CNC élue fin septembre pour y tourner la page du sexisme et de l'entre-soi.

Héritage du passé, la présence de ces membres historiques était l'un des derniers abcès de fixation contre cette institution. Des féministes dénonçaient notamment la présence parmi eux du réalisateur Roman Polanski, visé par des accusations de viol.

L'assemblée générale de l'association sera désormais paritaire. Elle sera constituée uniquement des 164 membres élus, 82 hommes et 82 femmes, a annoncé l'Académie des Césars dans un communiqué. Leurs électeurs sont les 4 300 membres de l'Académie, issus de la profession et qui choisissent chaque année les récipiendaires des prix les plus prestigieux du cinéma français.

Les César vont désormais s'atteler à la préparation de leur édition 2021. Elle devra faire oublier un cru 2020 marqué par les crises : la démission en février de l'ancien patron des César, Alain Terzian, et de l'ensemble de la direction, puis quelques jours plus tard, la cérémonie elle-même, et la tempête provoquée par la remise du César du meilleur réalisateur à Roman Polanski.



jusqu'à

-40%

sur le

DÉDOUANEMENT

de vos VÉHICULES & MARCHANDISES*

* Marchandises sous douane en souffrance

jusqu'au 24 décembre 2020



Office Togolais des Recettes - OTR

8201

+228 90 99 41 01

FEDERER POUR BATIR

www.otr.tg

DEPRECIATION DE LA VALEUR EN DOUANE DES VEHICULES ET MARCHANDISES

Jusqu'à *-40%* sur le dédouanement des véhicules et marchandises sous douane en souffrance.

Offre valable jusqu'au *24 décembre 2020*.

#OTR
#AllègementFiscal

Décision de Yamoussoukro

NOUVEAU CRI DE CŒUR DE FAURE GNASSINGBÉ

" L'opérationnalisation de la Décision de Yamoussoukro et du Marché unique du transport aérien africain est très importante pour la réussite de l'intégration de notre continent.": Message de Faure Gnassingbé

Late Pater

Le thème du 21^{ème} anniversaire de la Journée de la Décision de Yamoussoukro, célébrée par les leaders africains en visioconférence le 13 novembre 2020, exigeait à faire le bilan du chemin parcouru dans la mise en œuvre de la Décision de Yamoussoukro, de l'opérationnalisation de la Commission africaine de l'aviation civile (CAFAC), agence d'exécution de la Décision de Yamoussoukro, et des différents leviers du développement durable du transport aérien en Afrique. A l'occasion, le message du Président togolais et Champion du Marché unique du transport aérien africain (MUTAA), Faure Essozimna Gnassingbé, a été délivrée par la cheffe du gouvernement, Mme Victoire Tomégah-Dogbé.

« Le Président Faure

Gnassingbé a eu l'honneur d'être désigné par ses pairs comme Président, Champion du Marché unique du transport aérien africain. Une mission qu'il mène avec enthousiasme et détermination pour le continent. Ainsi, l'équipe constituée autour de lui pour réussir cette mission continue de travailler avec la Commission de l'Union africaine (CUA) et la Commission africaine de l'aviation civile (CAFAC), agence spécialisée de l'UA en matière d'aviation civile et agence d'exécution de la Décision de Yamoussoukro et du Marché unique du transport aérien africain, afin d'assurer la pleine mise en œuvre de ce projet phare de l'Agenda 2063. Alors que nous analysons le chemin parcouru jusqu'à présent, je suis heureuse de constater que **quarante-quatre (44) Etats africains** ont signé la Décision de Yamoussoukro et **trente-**

quatre (34) ont signé le MUTAA. Il convient de signaler que **tous les Etats membres de la CEDEAO ont adhéré au Marché unique du transport aérien africain**. Aussi, voudrais-je, au nom du Président Faure Gnassingbé, appeler les autres communautés économiques régionales à **travailler avec leurs Etats membres respectifs pour rejoindre le MUTAA**. Cela nous permettrait d'accélérer la conclusion d'un protocole de coopération avec l'agence d'exécution de la Décision de Yamoussoukro afin de renforcer la collaboration nécessaire au développement durable du transport aérien. Les nombreux défis auxquels nous sommes confrontés notamment la nécessité d'harmoniser nos interventions dans ce secteur, d'adopter des approches concertées et de créer les meilleures conditions de com-

petitivité et de sécurité demeurent d'actualité.

La crise planétaire de la COVID-19 vient nous rappeler que ces priorités ne peuvent plus attendre. En tant que Champion du MUTAA, le Chef de l'Etat togolais a particulièrement suivi l'impact de cette pandémie sur le transport aérien. Nous sommes unanimes à reconnaître que la situation reste difficilement tenable pour l'ensemble des compagnies dans le monde et que celles opérant en Afrique en souffrent encore plus. Cette crise nous rappelle la nécessité d'une mise en œuvre entière de la Décision de Yamoussoukro pour renforcer la compétitivité et la résilience du transport aérien sur notre continent. Le Président de la République togolaise a ainsi suivi avec beaucoup d'attention la signature des accords visant à fournir un soutien institutionnel à l'agence d'exécution



Le Président Faure Gnassingbé

de la Décision de Yamoussoukro. Il y a donc **nécessité et urgence** à accompagner les compagnies aériennes à se relever. Ce soutien a non seulement permis de financer le déploiement des agents d'exécution, mais a été élargi pour inclure la fourniture d'une assistance technique aux Etats parties

à l'engagement solennel au MUTAA. La Commission africaine de l'aviation civile s'est engagée à la mise en œuvre et elle est prête à mener à bien sa mission en tant qu'agence d'exécution de la Décision de Yamoussoukro. Il est évident que des progrès sont réalisés, comme en témoigne le nombre d'Etats membres qui ont signé la déclaration solennelle. Les activités entreprises par les autres parties prenantes et l'aviation et les partenaires du développement démontrent également l'engagement vis-à-vis de l'Agenda 2063 de l'UA et ce projet phare qu'est le MUTAA.

dans les 19 cantons de l'agropole ; vi) l'appui à la création et à la gestion d'au moins 10 000 ha de forêts communautaires auxquelles sont associées des AGR afin de générer des revenus pour les communautés.

Le Cadre de politique de réinstallation (CPR) est un instrument d'atténuation des effets de réinstallation. Il vise à clarifier les règles applicables en cas de réinstallation et les critères applicables pour les différents sous-projets en précisant la procédure de compensation pour éviter l'appauvrissement des populations dont la perte, la ruine d'identité culturelle, d'autorité traditionnelle et des possibilités d'entraide pourraient remettre en cause leur stabilité ou leur bien-être social et culturel. Il prescrit le processus de préparation, d'examen et d'approbation à la mise en œuvre des sous-projets qui garantiront que les exigences de toutes les sauvegardes opérationnelles de la Banque africaine de développement et les cadres politiques et juridiques pertinents du Togo seront dûment pris en compte.

Critères d'éligibilité de la réinstallation

Les personnes affectées par les activités découlant de la mise en œuvre du PTA Kara recevront une compensation/assistance pour les pertes/dommages subis. Comme convenu, les personnes éligibles sont celles qui subiront les pertes/dommages pouvant revêtir les formes suivantes: i) la perte de bâtiments ou autres struc-

(suite à la page 4)

Agropole de la Kara

Le cadre de réinstallation des populations est connu

Jean AFOLABI

Le secteur agricole togolais est reconnu d'énormes opportunités dont la mise en valeur connaît des contraintes et des défis qui nécessitent l'identification et la mise en œuvre des stratégies innovantes. Aussi la Vision du Togo d'ici 2030 repose-t-elle sur la transformation structurelle de l'agriculture et de l'économie pour positionner le pays sur la voie de l'émergence. La matérialisation de cette vision exige des approches et mécanismes innovants aussi bien sur le plan conceptuel, opérationnel que du financement, affirme la Banque africaine de développement (Bad), l'un des principaux appuis financiers. Pour relever ces défis, le ministère de l'Agriculture a renouvelé sa note de politique agricole pour la période 2016-2030. Une nouvelle politique agricole qui identifie comme approche de transformation stratégique du secteur agricole, la mise en œuvre des agropoles d'ici les quinze (15) prochaines années. A titre pilote, il est envisagé, dès 2018, le développement de la première agropole, localisée dans la région de la Kara.

Le Projet de transformation agro-alimentaire de Kara (PTA-Kara), affirme la Bad, « s'inscrit donc dans cette nouvelle Stratégie de développement agricole du Togo, qui ambitionne de créer de la plus-value dans les filières agricoles avec une place prépondérante de la chaîne de valeur, par la production, la transformation et la mise en marché, tout

en assurant l'inclusion sociale et la protection de l'environnement». Pour atteindre ces objectifs, PTA-Kara compte promouvoir des zones de concentrations ou agropoles, au niveau desquelles tous les facteurs de production primaire (eau, énergie, transport, etc.), de valorisation et de soutien à la production (unités agro-industrielles, développement des services (informatique, finance, etc.) seront progressivement mis à la disposition des communautés d'acteurs. Il comprend quatre composantes : (a) l'appui aux politiques et institutions en charge de la promotion des zones de transformation agro-alimentaires; (b) le développement

des infrastructures, (c) le renforcement des capacités des acteurs, (d) la coordination et gestion du projet.

Etant donné que les sites spécifiques où certains sous-projets seront réalisés n'ont pas encore été sélectionnés, pointe la Banque dans un document actualisé d'octobre 2020, l'instrument de sauvegarde approprié à préparer pour se conformer aux exigences nationales et aux politiques de sauvegarde opérationnelles de la BAD est un Cadre de politique de réinstallation (CPR). Il est attendu que les activités de réinstallation devraient être minimales. Il s'agit, notamment des sous-projets ci-après de la composante B rela-

tive au développement des infrastructures : i) la construction de petits barrages à la partie d'extension de l'agropole du bassin (partie septentrionale) qui n'a pas encore fait l'objet d'études détaillées; ii) l'aménagement de périmètres irrigués et de bas-fonds à la partie d'extension de l'agropole du bassin (partie septentrionale) qui n'a pas encore fait l'objet d'étude détaillées; iii) l'installation, dans l'agro-parc, de 4,302 kW d'énergie solaire pour l'éclairage, la transformation, le séchage et le conditionnement des cultures vivrières de base; iv) la mise en place d'infrastructures de base pour les 11 centres de transformation agricole (CTA) répartis

2 blocs de 200 hectares en préparation dans la Kéran et Doufelgou

Deux (2) blocs de production de 100 hectares chacun dans l'agropole du bassin de la Kara seront bientôt aménagés. L'annonce est de l'Agence de promotion et de développement des agropoles au Togo (APRODAT), chargée de la mise en œuvre du Projet de transformation agro-alimentaire du Togo (PTA-Togo). Il s'agit de : travaux d'aménagement d'un bloc de production de 100 hectares dans la préfecture de la Kéran ; et d'un second bloc de production d'une superficie identique dans la préfecture de Doufelgou. Les offres sont attendues au 4 décembre 2020, plus tard. Pour une durée d'exécution de huit (8) semaines.

Identifiée parmi les huit projets

prioritaires du Plan national de développement (PND) 2018-2022, l'agropole du bassin de la Kara (Nord-Est) sera la première à voir le jour. Un site stratégiquement situé sur le corridor routier Lomé-Ouagadougou, pratiquement à mi-chemin entre les deux capitales – et leurs grands marchés, explique le confrère de *Jeune Afrique*. L'enjeu, pour ces pôles de compétitivité, affirme-t-il, « est de parvenir à conjuguer les intérêts des communautés et des exploitations familiales à ceux des investisseurs privés, en mobilisant des producteurs, des industriels, ainsi que des négociants et distributeurs de mêmes filières ». À Kara, ce sera autour des chaînes de valeur du maïs, du

riz, du sésame, de l'anacarde, de la volaille et des boissons. Objectif : doper les rendements, mutualiser les équipements, développer la transformation locale et aussi faciliter l'accès aux marchés.

L'agropole de Kara devrait s'étendre sur 165 000 hectares et créer au moins 25 000 emplois. De quoi apporter d'ici à 2022 deux points supplémentaires à la croissance du PIB agricole (qui était de 7% en 2018), doper les ventes, à l'export comme au niveau local, et donc réduire les importations agroalimentaires pour ramener le déficit de la balance agricole à 38%, au lieu de 44% actuellement, conclut le magazine panafricain.

Assassinat du colonel Bitala Madjoulba

Circonstances claires, toujours pas de criminel

Late Pater

Jusqu'ici tout silencieux sur le dossier, le procureur de la République a finalement indiqué, le 14 novembre dernier, que l'expertise balistique avait permis d'identifier le type d'arme utilisé. «Une autopsie pratiquée par les médecins légistes français, complétée par une analyse histologique de prélèvement anatomique, a permis de déterminer avec plus de précisions les circonstances de la mort et les caractéristiques de la trajectoire du tir mortel (...) les faits incriminés s'inscrivent dans un concert criminel complet dont il conviendra d'identifier la chaîne des complicités et le mobile», a-t-il indiqué sur la télévision publique.

Cette sortie de Essolissam Poyodi intervient au lendemain d'une seconde publication de Radio France Internationale (RFI) sur ce dossier. In extenso, le texte du confrère.

« Au Togo, six mois après la mort du colonel Bitala Madjoulba – assassiné dans la nuit du 3 au 4 mai dernier quelques heures après l'investiture du président Faure Gnassingbé à laquelle il venait d'assister –, l'enquête semble progresser. Les expertises balistiques réalisées par la France et le Ghana ont parlé : le commandant du 1^{er} bataillon d'intervention rapide (BIR) a été assassiné avec sa propre arme, un revolver de marque Beretta. Dans la foulée de ces résultats, le juge en charge de l'affaire a lancé une commission rogatoire dans le but de faire auditionner plusieurs militaires.

Assassiné avec son propre Beretta. C'est la conclusion inattendue à laquelle sont arrivés les experts français dans l'enquête sur l'assassinat du colonel Madjoulba. Ces derniers, qui ont remis leur rapport à la justice togolaise au mois d'août, étaient chargés de comparer la balle retrouvée sur le corps du commandant du BIR avec 152 douilles provenant de 76 armes différentes saisies par les autorités togolaises. Les douilles avaient été envoyées fin juin en France via une commission rogatoire internationale, et ce dans le cadre d'une demande d'entraide judiciaire. Une démarche similaire avait été entreprise auprès des autorités ghanéennes. Verdict : «les résultats [des deux expertises] sont les mêmes», assure sous couvert d'anonymat une source au cœur de l'enquête. Cette conclusion est une mauvaise nouvelle pour les enquêteurs : l'arme ne les mènera pas directement à l'assassin, contrairement à ce qu'ils pouvaient espérer au départ. Quoi qu'il en soit, suite aux résultats de ces examens balistiques, Awi Adjoli, le juge en charge de l'affaire, a émis une com-



Feu colonel Bitala Madjoulba

mission rogatoire. Le but : faire procéder par des officiers de police judiciaire à l'audition de certains militaires du camp où officiait le colonel Madjoulba. Selon cette même source, les auditions seraient actuellement en cours et n'auraient débouché, pour l'heure, sur aucun placement en détention.

Six mois après, l'épais voile de mystère qui entoure cet assassinat ne s'est donc pas encore dissipé. Une même question brûle les lèvres depuis le 4 mai : qui a bien pu tuer le colonel Madjoulba dans son bureau, quelques heures après l'investiture de Faure Gnassingbé à laquelle il venait d'assister ? Les soupçons se portent depuis le début sur les pensionnaires du camp où il officiait, même si le lieu n'est ni clôturé ni très surveillé. Les 76 armes saisies par les autorités togolaises – et dont sont issues les douilles expertisées – proviennent de l'intérieur même du camp. Pourquoi Bitala Madjoulba aurait-il alors été assassiné par un de ses collègues militaires ? «Il y a trop de clans dans l'armée», décrypte un observateur avisé. «Pas des clans ethniques, ça c'est l'erreur que les gens commettent. Mais des clans de pouvoir, des clans d'intérêt». Est-ce à dire que le commandant du BIR aurait été victime d'un règlement de compte en lien avec de possibles trafics ? Ou doit-on voir dans cet assassinat un message adressé au clan présidentiel ? Comme son grand frère, l'actuel ambassadeur du Togo en France, Calixte Batossie Madjoulba, le colonel était visiblement proche du président. «On n'assume pas le rôle qu'il assumait et le poste de commandement qu'il assumait s'il n'y avait pas une confiance totale du chef de l'État», décrypte hors micro une personnalité politique.

Ce qui semble établi, c'est que le colonel connaissait son ou ses agresseurs. Ce dimanche 3 mai, le haut gradé assiste dans l'après-midi à la cérémonie d'investiture du président réélu. Investiture qu'il fête ensuite au mess des officiers. En milieu de soirée, il regagne son bureau, qui lui sert aussi de couchette. Que se passe-t-il alors ? Mystère. Sa secrétaire, qui dormait dans une pièce attenante, découvre au petit matin son corps gisant sur le ca-

napé. Réveillée à 5h du matin, celle-ci a été alertée par une odeur de brûlé. Selon une source, le sang de la victime aurait coulé sur une prise électrique, provoquant un léger court-circuit. Élément troublant, la secrétaire aurait confié aux enquêteurs avoir entendu, quelques heures plus tôt dans un demi-sommeil, un éclat de voix et le colonel lancer en français : «Sors d'ici !». Or, les enquêteurs ont découvert que la porte privée menant au bureau du colonel, généralement fermée, était restée ouverte. Ce qui laisse supposer que Bitala Madjoulba aurait accueilli celui ou ceux qui allaient ensuite l'assassiner.

Le commandant du BIR a été tué d'une balle. Tirée dans le cou, celle-ci est allée se loger dans le sternum de la victime. Le tir ayant été effectué à bout portant, il subsistait, selon une source bien informée, une trace de brûlure au niveau du cou qui aurait pu donner l'impression que le colonel avait été égorgé, comme l'a longtemps laissé entendre la rumeur. Selon nos informations, six mois après les faits, la dépouille de la victime est toujours à la morgue de Lomé. Or, l'autopsie est terminée depuis longtemps. S'il est vrai que dans la tradition lossou, les personnes disparues de mort violente doivent être enterrées le jour de la mort, pourquoi le corps n'a-t-il toujours pas été rendu à la famille ? À en croire une source bien informée, la justice togolaise aurait émis l'idée de pratiquer une seconde autopsie du corps.

Agropole de la Kara

Le cadre de réinstallation des populations est connu

(suite de la page 3)

Consultation des parties prenantes, tels que les maisons/cases d'habitation, abris d'activité économique, clôtures, hangars, boutiques, objets ou lieux sacrés; ii) la perte de revenus, en ce qui concerne surtout les entreprises (boutiques, étals, etc.), les commerçants et les vendeurs (marchés, etc.) et se rapporte à la période d'inactivité de l'entreprise durant la période de relocation; iii) la perte de terres agricoles et/ou accès à la terre; iv) la perte de cultures et/ou de pâturage.

Pour cause de la grippe aviaire

L'importation de volailles d'Europe interdite au Togo depuis les pays touchés

Late Pater

Six jours après son voisin de l'ouest, le Togo bloque aussi, depuis hier 16 novembre 2020, l'arrivée des volailles sur son sol en provenance des pays sérieusement infectés. «L'importation des volailles vivantes et de leurs produits dérivés ainsi que les aliments pour volailles en provenance des pays infectés est strictement interdite sur toute l'étendue du territoire national jusqu'à nouvel ordre. Le gouvernement invite la population notamment les aviculteurs et provendiers au strict respect des mesures de

biosécurité, surtout au niveau des frontières, marchés de volailles et dans les élevages», indique le ministre en charge de l'élevage, Antoire Lékpa Gbégbéni.

Au Togo, le taux de couverture des besoins en produits carnés est largement déficitaire et la consommation de viande et abats par habitant et par an est estimée à 7,5 kg, alors que la norme préconisée est de 12 kg par personne et par an. Elle n'a évolué annuellement que de 0,1 point au cours des cinq dernières années. Par conséquent, le pays importe annuellement environ un million de volailles sur pied et près de 10 000

tonnes de viande pour couvrir les besoins de la population. Les viandes importées étant moins chères que celles produites localement, on assiste à une baisse régulière des effectifs de poulet de chair dans les exploitations avicoles depuis 2003.

Avant le Togo, le 10 novembre, le Ghana avait interdit les achats de volaille et de produits de volaille (poulets congelés, œufs à couver, poussins d'un jour, produits de volaille et aliments pour volaille) depuis l'Allemagne, les Pays-Bas, le Danemark, le Royaume-Uni et la Russie à cause de l'épidémie de grippe aviaire de type H5N8 qui sévit.

Pour surmonter les effets actuels et le post-Covid 19

350 millions Cfa à 50 micros, petites et moyennes entreprises, sur 6 mois

C'est ce qu'offre le projet «Fonds d'aide d'urgence aux micros, petites et moyennes entreprises (MPME) au Togo», lancé le 13 novembre 2020 à Lomé par le PNUD, pour soutenir une cinquantaine de ces entreprises touchées par la crise sanitaire du Covid-19. Et ce, à la suite de l'étude menée par la Chambre du commerce et d'industrie du Togo (CCIT-Togo), en collaboration avec l'INSEED, l'Université de Lomé et le PNUD, relative aux chiffres d'affaires. La quelle étude avait révélé que 92% des entreprises ont enregistré une baisse entre février et mars 2020, à cause de la crise provoquée par la pandémie du coronavirus, le secteur de services est celui dont plus d'entreprises (93,5%) ont enregistré la plus forte baisse du chiffre d'affaires, suivi de ceux du commerce (92,6%), de l'industrie, mines et BTP (92,0%) et de l'agriculture (87,2%). Et plus de 34% des entreprises du secteur privé togolais ont vu leur chiffre d'affaires baisser de plus de 75%.

Le projet est financé à 350.000.000 francs Cfa pour une durée d'exécution de six mois (début novembre 2020 à fin avril 2021). Il va appuyer les entreprises formelles ou informelles à surmonter les effets du Covid-19 et à se préparer aux opportunités de la période post-Covid-19. De façon précise, il va permettre aux MPME choisies de recevoir une aide financière (sous forme de garant et de prêt) pour pallier l'impact du Covid-19, de développer des compétences entrepreneuriales et managériales, de digitaliser leurs transactions commerciales à travers la mise à disposition d'une application numérique E-recording, et de collecter des données sur la santé financière de leurs entreprises, qu'ils pourraient partager avec les institutions financières pour soutenir les requêtes de financement. Les trois volets que sont la solution numérique pour la digitalisation des transactions des MPME, l'accès au financement pour les MPME et le

renforcement des capacités des MPME seront respectivement exécutés par CAGECFI, SOGEMEF et PRODEV.

La mise en œuvre de ces trois composantes du projet a été scindée en trois phases. «La première phase concerne la sélection des partenaires avec le lancement des appels à propositions pour le recrutement des partenaires des trois volets du projet, la signature des contrats de performances avec les partenaires sélectionnés. La deuxième phase est relative à l'appui aux MPME par les trois partenaires. Cette phase inclut les activités nécessaires au développement ou adaptation des produits et/ou services aux besoins des MPME, la sélection et le pilotage aux 50 MPME bénéficiaires du Fonds d'aide d'urgence aux MPME. La troisième phase sera consacrée à l'évaluation qui viendra clôturer les activités du projet», a expliqué le représentant résident adjoint au Togo, Mactar Fall.

Les critères de sélection des entreprises bénéficiaires seront, entre autres, l'impact de la crise sur l'entreprise, la viabilité de l'entreprise, sa durabilité et ses perspectives.

A noter que le PNUD est appuyé dans cette initiative par le Fonds d'équipement des nations unies (UNCDF), en collaboration avec des partenaires de mise en œuvre, notamment la Société générale de micro et méso finance (SOGEMEF), le Centre urbain de business et d'entrepreneuriat (CUBE), le Cabinet de gestion, de conseil en finance et d'informatique (CAGECFI) et l'Association pour la promotion de l'excellence (PRODEV).

FOOTBALL/ ELIM ACAN 2021

Défaite interdite aux Eperviers

Défait par l'Egypte samedi, en match comptant pour la 3e journée des Eliminatoires de la Coupe d'Afrique des Nations, les Eperviers sont dos au mur ce mardi devant les mêmes adversaires. Un autre résultat que la victoire les condamnerait à quatre-vingt-dix pour cent à une deuxième absence consécutive à la phase finale de la CAN.

Hervé A.

Samedi au Caire, les Pharaons, sans leur star Mohamed Salah, testé positif au coronavirus, ont certes dominé la majeure partie du match, mais leur inefficacité offensive a failli leur jouer un mauvais tour. Devant les ratés de Mostefa Mohamed qui trouve la barre (21e), et de Trezeguet (27e, 50e), la délivrance est venue d'un défenseur central : Mahmoud Attia El Wensh. Le joueur de Zamalek a profité d'un coup franc pour se retrouver aux avant-postes et marquer le seul but de la rencontre (54e).

Le Togo a longtemps résisté, s'est même enhardi dans les 20 dernières minutes, mais la forme de Floyd Ayité, qui a donné du fil à retordre aux Égyptiens, n'a pas suffi pour ramener un point du Caire.

Grâce à cette victoire, les Pharaons reviennent en tête du classement du groupe G en compagnie des Comores (5 points).

Dimanche, les Comores se sont imposés face au Kenya (2-1) dans leur Stade de Malouzini à l'occasion de la 4e journée des éliminatoires et ce succès leur ouvre presque les portes de la phase finale !

D'abord en tête grâce à un but d'El Fardou Ben Mohamed (21e), les hommes d'Amir Abdou ont concédé l'égalisation par Cliff Nyakaya avant la mi-temps (36e). Mais le jeune attaquant de l'AC Ajaccio, Faiz Mattoir (20 ans), qui honorait sa deuxième sélection, a ensuite signé une percée gagnante côté droit et permis de remettre son pays en tête au retour des vestiaires (49e) !

Malgré les assauts des Harambee Stars, qu'ils avaient te-



nus en échec à l'extérieur à l'aller (1-1), les Comoriens ont ensuite résisté jusqu'au bout. Ils n'auront besoin que d'un point lors de la pro-

chaine journée à domicile face au Togo en mars 2021 pour valider leur billet !

SENEGAL/

Les Lions remportent la bataille du "24 septembre"

L'équipe nationale de football du Sénégal s'est qualifiée dimanche à la Coupe d'Afrique des Nations (CAN) Cameroun 2022 après avoir battu les Djurtus de la Guinée Bissau et mis fin à une invincibilité de cinq ans de l'équipe guinéenne dans son stade du 24 Septembre.

Les joueurs d'Aliou Cissé ont mis du temps à entrer dans le match, concédant les premières occasions de la rencontre. C'est à la fin du premier quart d'heure que les Lions se sont signalés avec une incursion de l'attaquant Boulaye Dia.

Le buteur de Reims avait pourtant fait le plus difficile en driblant le gardien, mais Sadio Mané n'a pas



pu cadrer face à des cages vides.

Les joueurs de l'équipe nationale ont multiplié les séquences de possession sur les côtés avec un trio offensif très remuant par ses appels sur le dos de la défense adverse. Ces accélérations ont payé puisqu'à la 66ème minute, Braïma Candé fait un tackle par derrière sur Ismaila Sarr récoltant un deuxième carton jaune

synonyme d'expulsion.

Coach Cissé a saisi la balle au bond en exploitant cette aubaine avec les entrées des anciens coéquipiers à Metz Opa Nguette et le néo alsacien Habib Diallo dont le one-deux avec Sadio Mané a fait sauter le verrou défensif des bissau-guinéens avec le but de la star de Liverpool à la 82ème minute de jeu.

Les Lions ont ensuite géré leur

avance en essayant de maîtriser les assauts des locaux qui ont été frustrés par deux belles sorties d'Edouard Mendy.

Les Djurtus qui étaient invaincus à domicile sous l'ère de leur coach Bacirou Candé ont vu leur invincibilité mise à terme par les partenaires de Kalidou Koulibaly qui ont réussi l'objectif initial d'empocher les six points dans cette double confrontation.

La Guinée Bissau voit ses chances de se qualifier pour une troisième CAN consécutive s'amoinrir. Elle doit gagner ses deux derniers matches contre le Eswatini et le Congo Brazzaville pour espérer prendre part à la CAN Cameroun 2022.

DOPAGE

Quelques trous dans le système

Selon Olivier Niggli, le directeur général de l'Agence mondiale antidopage (AMA), la pandémie de COVID-19 n'a pas mis à l'arrêt le programme de contrôles des athlètes en préparation des Jeux de Tokyo. Mais elle a provoqué ici et là quelques "trous" aux effets encore incertains.

Le Suisse l'a expliqué en toute transparence à l'occasion d'un point presse, jeudi 12 novembre à Montréal, après un comité exécutif puis un conseil de Fondation de l'AMA tenus cette semaine. " Pour le mois de septembre 2020, nous avons pu réaliser 80 % des tests hors compétition qui avaient été faits en septembre 2019, a confié Olivier Niggli.

C'est un résultat moyen, donc certaines parties du monde ont pu être davantage affectées. On regarde aussi avec inquiétude la direction que prennent les choses en ce moment, notamment en Europe. Il y a des trous potentiels dans le système. Une de nos tâches est de les identifier et de veiller, avec les agences nationales et les fédérations sportives, que ceux qui doivent être testés le seront.

Mais les contrôles ne sont pas les uniques outils dont nous disposons, il y a aussi le passeport biologique et notre travail d'investigation. Nous allons tout mettre en oeuvre avant les prochains Jeux olympiques de Tokyo. Nous sommes encore assez loin de l'échéance, la situation peut évo-



luer favorablement."

Le directeur général de l'AMA s'est dit "raisonnablement optimiste" sur la capacité des agences nationales antidopage, en coordination avec l'Autorité de contrôle

indépendante (ITA), à s'assurer que les athlètes sélectionnés soient testés "si possible deux fois" au cours des derniers mois avant les Jeux de Tokyo.

BREVES

Augustin Senghor officialise sa candidature

La Fédération sénégalaise de football informe que son président Augustin Senghor va officiellement annoncer sa candidature à la présidence de la Confédération africaine de football (CAF), lundi en conférence de presse.

Cette rencontre avec la presse est prévue à partir de 11h au siège de la FSF, indique un communiqué parvenu à l'APS.

Augustin Senghor a confirmé samedi les informations parues dans la presse faisant état de sa candidature à l'élection à la présidence de la CAF qui aura lieu le 12 mars prochain à Rabat (Maroc).

Quatre autres personnalités du football africain ont annoncé leur candidature. Il s'agit du président sortant, Ahmad Ahmad, des présidents de la Fédération mauritanienne de football, Ahmed Yahya, de celui des Mamelodi Sundowns d'Afrique du Sud, Patrice Motsepe et de l'ancien président de la Fédération ivoirienne de football, Jacques Anouma.

Mohamed Moustahsane s'explique

Il avait assuré le contraire, mais Mohamed Moustahsane a finalement changé d'avis. Le dirigeant marocain, président par intérim de l'AIBA depuis le printemps 2019, a rejoint la longue liste des candidats (7 postulants) à la présidence de l'instance internationale de la boxe. Il s'en est expliqué à l'occasion d'une interview accordée la semaine passée à RFI.

" Au début, je n'étais pas très chaud, a-t-il confié. Mais j'ai reçu des sollicitations venant de tous les continents, de personnes qui me demandaient de continuer ma mission et de briguer le vrai mandat en tant que président de l'AIBA. Je devais aussi attendre le retour de ma fédération. Est-ce que le soutien allait être positif de la part du comité olympique marocain, de la part du ministère de la Jeunesse et des Sports de mon pays ? Je devais également voir quels candidats allaient se présenter. Et, après mûre réflexion, je me suis dit que j'étais en bonne position pour briguer ce mandat et mener à bon port cette organisation qui a souffert pendant les dernières années."

L'élection à la présidence de l'AIBA doit se dérouler au premier jour du congrès annuel de l'instance, prévu les 12 et 13 décembre en mode virtuel.

La CAF déplore les tracasseries

La Confédération Africaine de Football a convoqué une réunion d'urgence ce lundi après-midi en visioconférence avec les représentants des fédérations gabonaise et gambienne, pour statuer sur l'incident survenu hier à l'aéroport de Banjul en Gambie.

L'équipe nationale du Gabon arrivée pour son match retour des éliminatoires de la CAN Total Cameroun 2021 a été retenue pendant plusieurs heures avant d'être autorisée à entrer sur le territoire gambien.

Au cours de la concertation, le Secrétaire Général de la CAF a clairement déploré cette situation malheureuse avant d'informer les deux parties de sa décision de saisir les instances disciplinaires en vue d'examiner les causes de cet incident, d'en établir les responsabilités et d'appliquer les sanctions conséquentes.

Le Secrétaire Général de la CAF s'est félicité de l'état d'esprit des deux parties qui ont tenu des échanges empreints de courtoisie et de respect.

Un nouveau président pour le comité olympique

Le comité olympique irakien s'est enfin doté d'un nouveau président. Sarmad Abdellillah, un ancien nageur international âgé de 46 ans, a été élu samedi 14 novembre à Bagdad à la tête de l'instance nationale. Il s'est imposé de justesse - 19 voix contre 17 - face à Raad Hammoudi, le président sortant, seul autre candidat pour le poste.

Cette élection supervisée par le CIO met a priori fin à plusieurs mois de troubles pour le mouvement sportif irakien. L'ancien gouvernement - poussé à la démission par la crise sociale - avait décidé au début de l'année de retirer au comité national olympique ses prérogatives financières. Il était, depuis, placé sous la tutelle du CIO.

Mais le parlement irakien a voté au printemps une loi régularisant ses statuts et lui permettant de disposer à nouveau de ses subventions. Commentaire de Sarmad Abdellillah, peu après l'annonce des résultats de l'élection : " La tâche qui se profile s'annonce difficile, il va falloir remettre sur les rails l'ensemble du sport irakien. " Le nouveau président occupait jusque-là le poste de trésorier.

Crise de l'assainissement, de l'hygiène et de la santé menstruelle

Le lancement d'un Fonds ce mardi apporte la solution

Jean AFOLABI

Le Fonds pour l'Assainissement et l'Hygiène (SHF, en anglais) sera lancé en ligne ce mardi 17 novembre 2020. En prélude à la Journée mondiale des toilettes célébrée tous les 19 novembre, il a pour objectif de collecter 2 milliards de dollars sur les cinq prochaines années afin d'apporter une solution pour le XXI^e siècle à la crise de l'assainissement, de l'hygiène et de la santé menstruelle qui dure depuis des décennies.

Actuellement, de source onusienne, plus de 4 milliards de personnes dans le monde n'ont pas accès à des services d'assainissement gérés en toute sécurité, 3 milliards de personnes n'ont pas accès à des installations de base pour se laver les mains, et près de 10% de la population mondiale ont encore recours à la défécation à l'air libre. Nombre des maladies les plus graves et des principales causes de mortalité infantile dans le monde sont directement liées à un manque d'hygiène et d'assainissement. Pourtant, on constate depuis de nombreuses années un sous-investissement considérable dans ce secteur, ce qui a entravé tout progrès dans la réalisation des

objectifs de développement durable.

Aujourd'hui, la pandémie de COVID-19 a aggravé les inégalités existantes car, les masques sont trop chers ou difficiles à trouver, et la distanciation sociale est impossible pour de nombreuses communautés vulnérables. L'absence d'assainissement et d'hygiène appropriés augmente les risques pour la vie et les moyens de



subsistance des plus défavorisés dans le monde, menaçant ainsi les fondements des systèmes économiques et la sécurité sur le plan sanitaire.

A l'occasion, Mme Amina J. Mohammed, vice-secrétaire générale des Nations Unies, plaidera en faveur d'un investissement mondial dans le domaine de l'assainissement et de l'hygiène. Interviendront également le vice-président du Nigeria, M. Yemi Osinbajo ; la directrice générale de

l'UNICEF, Mme Henrietta Fore ; la directrice exécutive du Bureau des Nations Unies pour les services d'appui aux projets, Mme Grete Faremo ; le président de l'ONU-Eau et du Fonds international de développement agricole, M. Gilbert Houngbo ; la directrice générale adjointe de l'Organisation mondiale de la santé, le docteur Zsuzsanna Jakab, et le directeur général du Fonds pour l'Assainissement et l'Hygiène, M. Dominic O'Neill.



En collectant et en investissant les fonds nécessaires, le Fonds pour l'Assainissement et l'Hygiène apportera des changements et sera le moteur de cette transformation. Il financera des programmes qui produiront des résultats à grande échelle et mesurables, et garantiront un droit social et humain fondamental à des millions de personnes qui ont été privées de leur dignité.

En collectant et en investissant les fonds nécessaires, le Fonds pour l'Assainissement et l'Hygiène apportera des changements et sera le moteur de cette transformation. Il financera des programmes qui produiront des résultats à grande échelle et mesurables, et garantiront un droit social et humain fondamental à des millions de personnes qui ont été privées de leur dignité.

Afrique/COVID-19

Le continent doit optimiser les recettes publiques

La pandémie de COVID-19 a mis en évidence l'urgence pour les pays africains d'optimiser les recettes publiques provenant de leurs ressources naturelles, selon un rapport du Réseau pour la Justice Fiscale Afrique (Tax Justice Network Africa, TJNA), publié lundi 09 novembre 2020 par APO Group. Bien gérées, les richesses naturelles pourraient être un important moteur de croissance et de transformation socio-économique pour pallier les conséquences de la COVID-19, poursuit l'étude. L'Afrique pourrait ne pas atteindre la cible des Objectifs de Développement Durable (ODD) consistant à éliminer l'extrême pauvreté d'ici 2030. Ce retard est dû aux flux financiers illicites et à l'augmentation des taux de pauvreté, vu que 64,3 % de la population de l'Afrique subsaharienne vit encore dans une pauvreté multidimensionnelle. Alors que d'autres régions du monde connaissent une réduction rapide de la pauvreté, la baisse est beaucoup plus lente pour l'Afrique subsaharienne selon le Rapport 2019 sur le développement humain.

Étant donné que la COVID-19 a épuisé les ressources nécessai-

res au financement des services de base comme l'éducation et la santé en Afrique, et compte tenu de l'accroissement du fardeau de la dette du continent et des flux limités de l'aide et des investissements étrangers pour le développement, l'urgence de l'augmentation des revenus au niveau local est plus que jamais grande. L'Afrique serait en mesure de lever les fonds nécessaires en combattant efficacement la fuite des capitaux et les flux financiers illicites (FFI). C'est essentiellement dans le secteur des industries extractives que les plus grandes pertes s'observent. Le rapport 2020 de la CNUCED sur le développement économique en Afrique montre que les secteurs des industries extractives perdent environ 50 milliards de dollars par an. « Le secteur des industries extractives est la principale source de financement des FFI en provenance d'Afrique. Compte tenu de la pression exercée sur les gouvernements pour mobiliser des ressources financières en vue d'atténuer l'impact négatif de la COVID-19, le secteur des industries extractives présente un potentiel stratégique à exploiter pour réunir les res-

sources nécessaires », selon Alvin Mosioma, directeur exécutif du TJNA.

Il est nécessaire de revoir les politiques publiques et de déployer des stratégies qui s'attaquent aux vulnérabilités de l'Afrique, rendues plus visibles par la COVID-19. Le pétrole, le gaz et les minéraux sont des ressources limitées. Plus ils sont extraits, plus on perd l'opportunité de les exploiter. Les sociétés multinationales du secteur des industries extractives ne paient malheureusement pas leur juste part et le développement de l'Afrique sur la base de ses ressources naturelles demeure un rêve inaccessible. TJNA appelle les gouvernements africains à améliorer la transparence et la responsabilité des multinationales, à mettre fin aux juridictions secrètes et aux paradis fiscaux, et à promouvoir l'échange automatique d'informations, la participation des citoyens à la gestion des revenus des industries extractives. Par ailleurs, les pays doivent revoir leurs politiques qui autorisent des incitations fiscales trop généreuses et rendre compte publiquement des recettes auxquelles ils ont renoncé pour subventionner les multinationales.

La Fatière des Communes du Togo

Le nouveau cadre de synergie d'actions des élus locaux

Etonam Sossou

Les 117 communes du Togo vont dorénavant fédérer leurs actions au sein de la Fatière des Communes du Togo (FCT) à la place de la défunte Union des Communes du Togo (UCT). La Présidente de la FCT, Mme Yawa Kouigan et ses compères vont ainsi via plusieurs initiatives de développement inclusive et réussie au Togo. « Nous avons un bureau de huit membres, mais je peux vous assurer que nous aurons plus de 117 bras (nombre de communes au Togo) pour travailler. Je veux pouvoir compter

sur l'engagement et la disponibilité de tous afin que nos objectifs soient atteints », a déclaré Yawa Kouigan, Mare d'Ogou1, après son élection à la tête de l'association, le 14 novembre à Kara.

Dans la foulée, il a été décidé d'étendre l'assurance maladie aux maires ainsi qu'à tous les conseillers municipaux. Aussi, selon le ministre d'Etat, ministre de l'Administration territoriale, de la Décentralisation et du Développement des territoires, M. Payadowa BoukpeSSI, les allocations des chefs cantons et de leurs secrétaires généraux, va doubler.

Voici le Bureau National de la

FCT :

Présidente KUIGAN Yawa Ogou1

Vice Président Grand Lomé Gomado koami Golfe1

Vice président région maritime Alexis Aquereburu LACS1

Vice Président centrale TCHEDRE Agoro sansane TCHAOUJO 3

Vice Président kara: ADOM Simfeilé Kozah 4

Vice president savane DOUTI Kampa Tome 3

Trésorière Générale : Mme AKPAGLO Adjo Zio2

Trésorière Générale adjointe madame KOUBONOU Touni Doufelgou2

Programme d'aménagement de routes et de facilitation du transport

Le corridor San Pedro-Bamako améliore déjà la mobilité des biens et des personnes

A la frontière ivoiro-malienne, les travaux du corridor routier entre la Côte d'Ivoire et le Mali arrivent quasiment à leur terme. Mais avant même son achèvement, l'infrastructure soulage déjà transporteurs et populations riveraines dans les deux pays, fait constater la Banque africaine de développement (Bad), pourvoyeuse du financement.

Le corridor Bamako San Pedro, dont les travaux ont été lancés en 2015 pour un achèvement prévu en juin 2021, a été financé à hauteur de 233 millions de dollars par la Banque africaine de développement, dont 198 millions de dollars issus de son guichet de prêt à taux concessionnel, le Fonds africain de

représentent une distance 135 km, indique-t-on. Selon un rapport sur l'état d'exécution et des résultats (EER) publié le 27 octobre dernier par la Banque, l'impact du projet se fait déjà sentir sur les populations bénéficiaires au regard du volume de trafic sur les voies terminées ou en cours.

Les temps de parcours, qui étaient de six heures en 2014 sur chacune des sections allant de Zantiébougou à la frontière de la Côte d'Ivoire et de Boundiali à Kani, étaient ramenés désormais entre 1 heure 40 mn et 2 heures au mois de mai dernier. Cela représente un gain total de 3,6 millions de dollars par an pour les transporteurs, se réjouit

passer d'un jour entier à environ trois heures seulement, après la construction du poste de contrôle unique frontalier.

Quant au coût d'exploitation des véhicules à trois essieux, il a été réduit de moitié, passant de 1,8 dollar par kilomètre en 2014 à presque 90 centimes. L'indice d'accès rural dans la zone d'intervention du projet est proche de 60% en 2020, qui concerne, pour moitié, les femmes, contre 25% en 2015. Cet indice mesure la proportion de la population rurale à moins de deux kilomètres d'une route praticable en toute saison.

D'ici à l'achèvement du projet, quatre centres et six plateformes



développement. L'ouvrage fait partie de la mise en œuvre du Programme d'aménagement de routes et de facilitation du transport sur le corridor Bamako-Zantiébougou-Boundiali-San Pedro.

Les travaux du trajet Zantiébougou frontière ivoirienne (140 km) du côté du Mali sont achevés et livrés provisoirement. Du côté de la Côte d'Ivoire, les travaux de la section Kani-Fadjadougou (lot1) sont finalisés et ceux du lot 2 (section Fadiadougou-Boundiali) sont réalisés à 86%. Les deux lots

sent les usagers.

Selon le rapport, le temps de traitement du trafic par conteneurs au port de San-Pedro, en Côte d'Ivoire, passera à trois jours contre dix jours en 2014, dès lors que l'interconnexion des systèmes informatiques douaniers, la mise en place d'un guichet unique portuaire au port de San-Pedro et un système de suivi électronique des marchandises et véhicules le long de ce couloir auront été matérialisés. Par ailleurs, le temps de passage d'un camion de marchandises à la frontière entre la Côte d'Ivoire et le Mali devrait

multifonctionnels dédiés aux femmes seront construits. En outre cinq écoles, cinq centres de santé et deux gares routières seront rénovés ainsi que cinq marchés locaux et un marché à bétail frontalier devront être réalisés.

« A la fin des travaux, le projet permettra notamment une augmentation du volume des échanges commerciaux passant par les frontières terrestres entre la Côte d'Ivoire et le Mali de 59 200 tonnes à 392 400 tonnes, soit un taux de croissance de 34% », conclut le rapport de la Banque africaine de développement.

EJV/Alphabétisation

Le personnel de l'Anadeb formé pour harmoniser le projet

Etonam Sossou

L'Agence nationale d'appui au développement à la base (Anadeb) a organisé un atelier de revue de la *sous-composante 1.2: Formation sur les aptitudes à la vie quotidienne, formation micro-entrepreneuriale et formation en cours d'emploi* du projet d'opportunités d'Emploi pour les Jeunes Vulnérables (EJV). Cette rencontre qui s'est déroulée à Dapaong, le 13 novembre, a regroupé les

Directeurs de l'Agence, le Coordonnateur du projet EJV, l'Assistant national de suivi-évaluation EJV, les Coordonnateurs d'Antenne, les Assistants régionaux et les ONG/Associations partenaires d'alphabétisation sur le projet EJV des 5 régions.

L'objectif de cet atelier est de définir une stratégie réaliste et réalisable devant permettre d'achever les cours d'alphabétisation des jeunes non scolarisés au 31 décembre 2021.

L'activité génératrice de revenus (Agr) est la composante 2 du projet d'opportunités d'Emploi pour les jeunes vulnérables (EJV). Dans le processus de démarrage et de mise en œuvre des activités génératrices de revenus, les jeunes micro-entrepreneurs bénéficient de plusieurs actions de renforcement de leurs capacités micro-entrepreneuriales à travers l'intervention de plusieurs acteurs à savoir : des facilitateurs sur l'approche FoDA, des ONG/associations

pour l'alphabétisation des jeunes non scolarisés, des Cabinets/ONG pour la supervision de ces facilitateurs, les coaches pour un appui-accompagnement et les Antennes régionales qui coordonnent l'action de tous ces prestataires sur le terrain au niveau régional sous la coordination nationale du projet.

Les contrats prévus et signés avec les ONG/Associations d'alphabétisation prévoient 14 mois d'alphabétisation des jeunes non

scolarisés afin de leur permettre de tenir une comptabilité simplifiée de leurs affaires. Au regard de la fin du projet, prévue au 31 décembre 2021, et sur la base de cette durée de 14 mois, les dernières vagues de centres d'alphabétisation devront finir leur apprentissage en 2022. Il ne sera pas possible de trainer des engagements du projet jusqu'en 2022 selon le partenaire financier. Ainsi, il faudra trouver des stratégies pour achever les apprentissages au plus tard au

31 décembre 2021.

Le projet d'opportunités d'Emploi pour les jeunes vulnérables (EJV) est l'un des projets piloté par l'Agence nationale d'appui au développement à la base (Anadeb). Ce projet vise à fournir des opportunités de génération de revenus aux jeunes pauvres et vulnérables ciblés du Togo. C'est un projet initié par le gouvernement togolais et financé par la Banque mondiale à hauteur de 9 milliards de F CFA.

Journée mondiale du diabète

L'Oms rend hommage aux infirmiers

Le monde a célébré, ce 14 novembre, la Journée mondiale du diabète avec pour objectif de susciter une prise de conscience au sujet de cette maladie chronique. Cette journée, qui intervient dans ce contexte exceptionnel de pandémie, est l'occasion également de faire le point sur les risques pour les personnes souffrant de diabète de développer des formes graves de la maladie due au coronavirus.

Une personne est dite diabétique lorsque son organisme est incapable de produire suffisamment d'insuline de type 1, ou d'utiliser l'insuline de type 2 produite par le pancréas, ce qui a pour conséquence l'augmentation du taux de sucre dans le sang. Le surpoids, le manque d'exercice physique ou encore la présence d'antécédents familiaux de la maladie, sont à ce jour les principaux facteurs de risque du diabète. S'il n'est pas traité, le diabète peut entraîner de graves complications, notamment une insuffisance rénale, un accident vasculaire cérébral, une amputation des membres inférieurs, et la cécité.

Le thème retenu par l'Organisation mondiale de la santé

(OMS) pour cette édition 2020 est « *Le personnel infirmier et le diabète* ». En effet, « *le personnel infirmier joue un rôle central dans la prestation continue de soins aux personnes souffrant de diabète. Ces soins vont du dépistage jusqu'aux examens de contrôle réguliers, en passant par le soutien psychologique et par des informations sur l'auto-prise en charge et l'adoption d'un mode de vie sain* », indique Dre Matshidiso Moeti, directrice régionale de l'OMS pour l'Afrique, qui rappelle par ailleurs, que sur le Continent, la prise de conscience de la maladie est particulièrement importante car plus de la moitié des 19 millions de personnes vivant avec le diabète ignorent qu'ils sont diabétiques.

Évoquant la crise sanitaire actuelle, l'OMS indique avoir constaté que les personnes vivant avec le diabète présentent un risque plus élevé de développer des formes graves de la maladie à coronavirus 2019 (Covid-19) en cas d'infection. En Afrique du Sud par exemple, les diabétiques représentent plus de 50% des patients Covid-19 hospitalisés. L'OMS appelle à l'occasion, l'ensemble des parties

prenantes à plus de mobilisation pour former plus de personnels infirmiers et d'autres professionnels de santé, mais également pour élargir l'accès aux services dédiés à la prévention et à la prise en charge du diabète.

Au Togo, ils sont nombreux ces personnes qui souffrent de cette maladie. Ils sont environ 150.000 Togolais qui souffrent de diabète, une maladie chronique qui ne se guérit pas, mais que l'on peut traiter et contrôler. Il est causé par un manque ou un défaut d'utilisation d'une hormone appelée insuline. L'insuline est produite par le pancréas. Elle permet au glucose (sucre) d'entrer dans les cellules du corps pour qu'il soit utilisé comme source d'énergie. Chez une personne non diabétique, l'insuline remplit bien son rôle et les cellules disposent de l'énergie dont elles ont besoin pour fonctionner. Lorsqu'il manque d'insuline ou qu'elle n'accomplit pas sa fonction de façon efficace, comme c'est le cas chez une personne diabétique, le glucose ne peut pas servir de carburant aux cellules. Il s'accumule alors dans le sang et entraîne une augmentation du taux de sucre (hyperglycémie).

Appui financier pour les campagnes agricoles

520 millions de dollars de la BIDC pour l'engrais en Afrique de l'ouest

Le développement d'un partenariat entre l'Association ouest africaine des engrais (Wafa) et la Banque d'investissement et de développement de la Cedeao (BIDC) « *est très avancé* », a indiqué la semaine dernière le Commissaire de la Cedeao Sékou Sangaré en charge de l'Agriculture, de l'environnement et des ressources en eau lors d'une rencontre à Bamako avec les membres de la section malienne de

l'Association.

Le mandat de partenariat a déjà été signé et *quitus* a été donné pour la mise en place d'une ligne de crédit de près de 520 millions de dollars, indiquait lundi la Cedeao citée par le portail spécialisé *Commodafrica*. « *Ce montant devrait aider à financer, entre autres, les projets d'importation d'engrais, l'achat de camions et autres équipements pour la logistique et le transport, et la cons-*

truction d'infrastructures de stockage », précise le communiqué.

Le Commissaire Sangaré a indiqué l'intérêt manifesté par l'Allemagne et les pays arabes pour cette initiative et a « *encouragé les membres de Wafa à accélérer la préparation et la soumission de dossiers pertinents et bancables auprès de la BIDC pour la recherche de financements* ».

Avec : *Commodafrica*

Loterie Nationale Togolaise

COMMENTAIRE DU TIRAGE N°620
de LOTO KADOO du 06 Novembre 2020

La LONATO a procédé Vendredi dernier à son siège au 621^e tirage de LOTO KADOO sans bonus.

Lors du précédent tirage de LOTO KADOO, des gagnants de gros lots ont été enregistrés à LOME. Dans les autres villes du pays, ce sont essentiellement des lots intermédiaires c'est-à-dire des lots d'un montant inférieur à 1.000.000F CFA qui ont fait le bonheur de nombreux parieurs.

Ainsi à LOME, la LONATO a inventorié un lot de 1.000.000F CFA et un super gros lot de 3.750.000F CFA, gagnés sur les points de vente 50535 et 30244.

La remise des lots se fera à LOME au siège de la LONATO et à l'intérieur dans les agences régionales.

AVEC LOTO KADOO TOUS LES VENDREDIS, UNE AUTRE FAÇONS DE DEVENIR RICHE !
BONNE CHANCE A TOUS !!!

LOTO KADOO

Résultats du tirage N°621 de LOTO KADOO du 13 Novembre 2020

Numéro de base

45 49 68 04 07

LOTO SAM

COMMENTAIRE DU TIRAGE N°176
DE LOTO Sam du 07 Novembre 2020

Le tirage N°177 du LOTO Sam a eu lieu Samedi 14 Novembre 2020 et a fait naturellement des heureux gagnants.

Samedi dernier, C'est à DAPAONG que la LONATO a recensé des gros lots. Dans les autres villes du pays ce sont essentiellement de lots intermédiaires c'est-à-dire des lots d'un montant inférieur à un million de francs qui ont fait le bonheur des parieurs.

A DAPAONG, c'est un lot de 1.250.000F CFA qui a fait le bonheur d'un parieur qui a tenté sa chance auprès de l'opérateur 10123.

La remise des lots se fera à Lomé au siège de la LONATO et à l'intérieur du pays dans les agences régionales.

Résultats du tirage N°177 de LOTO SAM du 14 Novembre 2020

Numéro de base

63 47 90 39 66



Togocel
Togotelecom

LA FIBRE TOGOCOM EST CHEZ VOUS !

INTERNET & APPELS ILLIMITÉS

NOUVELLES ZONES COUVERTES!

- 📍 Djifa-Kpota
- 📍 Bè-Kpota
- 📍 Ahadji-Kpota
- 📍 Anfamé

Demandez dès maintenant votre
fibre dans une agence Togocom !



À PARTIR DE

25000 FCFA
/MOIS

JUSQU'À **100 MBPS**

La
fibre

offre soumise à conditions